Je suis propriétaire d'un appartement loué à un fumeur

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 27 juillet 2008

Bonjour, je suis propriétaire d'un appartement loué à un fumeur. Celui-ci gêne ses voisins en fumant sur le balcon.

Le conflit n'a pu être réglé pacifiquement , chacun restant sur ses positions : le locataire disant que le balcon fait partie de l'appartement et que les voisins sont de mauvaise foi car il n'y fume pas tant que cela ; les voisins craignant pour leur santé.

Les voisins menacent à présent de me trainer en justice, étant indirectement responsable de leur maux...

Que puis-je faire ?

Réponse :

Sans préjuger de l'importance que représente ce trouble de voisinage, il parait cependant difficile de vous en attribuer la responsabilité.

Le contrat qui vous lie à votre locataire prévoit certainement une obligation pour lui de respecter la tranquillité de ses voisins. Rappelez-la lui par courrier recommandé. Vous pourrez ainsi prouver votre bonne foi devant un tribunal, si cette éventualité devait se confirmer.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac